



## 1. ETABLISSEMENT

Centre Hospitalier Le Vinatier - 95, Boulevard Pinel 69677 BRON CEDEX  
Site d'activité : 98 rue Boileau 69006 LYON

## 2. Spécialité recherchée

Médecin psychiatre : DES de psychiatrie ou DIU de psychiatrie  
**Temps plein ou Temps partiel**

## 3. AFFECTATION

<b>Pôle</b>	Pôle P.E.A
<b>Structure interne (CR - Code et Libellé)</b>	Service DEPARTEMENT SUNRISE CR 0240
<b>Unité fonctionnelle (Code et Libellé)</b>	SUNRISE

## 4. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Dans le cadre des délégations en vigueur et par délégation du Chef de Pôle, le/la médecin est placé(e) sous l'autorité du chef de service.

La gestion du temps de travail et la saisie des différents évènements sont confiées au cadre administratif assistant du Chef de Pôle.

## 5. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Obligation de service de 5 à 10 demi-journées
- Amplitude horaire : 9h00 – 19h00 ; gardes et astreintes
- Congés pris dans le respect de l'organisation du service, des règles institutionnelles et en articulation avec la deuxième secrétaire du service afin de maintenir une permanence téléphonique

## 6. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Psychiatrie de l'enfant et l'adolescent dit P.E.A est composé de structures de soin variées (hospitalisation, ambulatoire et expertale) et accueille les patients de 0 à 18 ans.

Il est animé par professionnels engagés auprès des familles et des enfants, avec une dynamique de formation continue et de transmission des bonnes pratiques entre les différents acteurs. Pour cela il a le soutien de ressources universitaires au sein du pôle (PUPH, CCA, MCUPH...) et de professionnels expérimentés.

Les différents départements (c'est-à-dire les services spécialisés dans une ligne de soins clinique) du pôle P.E.A sont :

- P.P.E : Périnatalité Petite Enfance pour les 0-6 ans
- T.E.T.A : Trauma de l'Enfance Troubles Anxieux, pour les 6-12 ans
- ADOS : pour les patients à partir de 13 ans dans une problématique adolescente



- S.U.N.R.I.S.E : Service de soin pour les patients avec un Trouble Neuro-Développemental (T.S.A, TDAH, troubles d'apprentissage complexe etc...).
- Les 4 départements PPE, TETA, ADOS, et SUNRISE sont représentés au sein de différents sites (plateformes principales et leurs antennes)

Les premières demandes en pédopsychiatrie sont traitées par la plateforme téléphonique POP (Plateforme d'Orientation en Pédopsychiatrie) - centralisation via numéro unique. Ceci permet de fluidifier l'accessibilité, rassembler les éléments nécessaires à l'analyse de la demande, éventuellement coordonner les acteurs du soin et prioriser les situations.

Le P.E.A est également doté de :

- Equipes expertales : C.E.T.E.S.L.A (centre d'évaluation des troubles du langage et/ou des troubles des apprentissages) ; C.E.D.A (centre d'évaluation de l'autisme) ; VAGUE (centre d'évaluation et de consultation pour patient atteint de trouble de l'identité de genre).
- Equipes hospitalières : H.D.J 6-12 ans (hôpital de jour) ; A.S.A.P (H.D.J Ados), UHBA et Flavigny (unités d'HC pour adolescents) ; U.P.B (Unité parents bébés comprenant une H.C et une H.D.J).

**Les services dédiés aux TND sont inscrits dans un réseau de partenaires sur le site du Vinatier comme le centre de ressources autisme, le centre de ressources TDAH, les équipes de la fédération TND des hospices civils de Lyon (FIND). Cette dynamique partenariale offre des occasions de formation et de développement des compétences uniques (RCP, DU, Formations aux outils, imagerie, génétique ...). Le partenariat clinique avec les autres départements permet d'enrichir les pratiques de soins.**

## **7. CARACTERISTIQUE DE LA FONCTION ET ORGANISATION DU TRAVAIL**

Le recrutement est réalisé sur un poste de PH

Activité clinique principale sur la plateforme, possibilité d'une activité secondaire

Il s'agit d'une activité assez variée partagée entre 2 cliniques différentes et complémentaires

- Consultation évaluation en entretien médical, ou médico-infirmier ou en binôme adapté à la situation (médico-social, médico-psychologique)
- Consultation thérapeutique médicamenteuse ou non
- Etablissement d'un projet de soins en équipe pour les patients vus en 1ere évaluation clinique soit par le médecin soit par les autres professionnel(les) de l'équipe
- Participation aux réunions cliniques (orientation/nouvelles demandes, cas complexes, renouvellement d'un soin, réorientation, élaboration du PSI)
- Participation à l'encadrement des internes et des externes
- Collaboration renforcée avec les services d'hospitalisation et les centres médico-psychologiques (réunions d'articulation mensuelles) pour permettre un bon parcours de soins du patient
- Possibilité de développer une activité plus spécifique en fonction des formations et projets personnels (psychothérapie, psychoéducation...)
- Possibilité de Responsabilité médicale d'équipe et soutien de la mise en place du projet de service



- Possibilité de Téléexpertise
- Possibilité de valences non-clinique, ouvertures aux autres possibilités statutaires (recherche, enseignement, expertise, AIG, exercice libéral...). Un accès informatique à distance peut s'envisager pour ces activités. Ce temps de travail en distanciel est à déterminer avec le chef de service en accord avec le chef de pôle, en fonctions des besoins de service.

### 7.1. Équipe médicale et paramédicale

Selon les plateformes, les équipes médicales peuvent être constituées d'un PH et responsable d'unité, d'un assistant spécialiste et/ou d'un autre PH (contractuel ou titulaire) ainsi que d'un poste d'interne.

Selon les plateformes l'équipe pluridisciplinaire paramédicale comprend : IDE, IPA, psychologue(s), neuropsychologues, psychomotricienne, orthophoniste, éducatrice, ergothérapeute, assistance sociale et une secrétaire médicale.

### 7.2. Qualités requises

- Maturité et capacités de réflexion clinique et institutionnelle
- Qualités relationnelles et goût pour le travail en équipe pluri-professionnelle
- Polyvalence et dynamisme
- Disponibilité et autonomie
- Connaissances dans la clinique et les soins pour les TND (troubles du neuro-développement : Trouble du spectre de l'autisme, TDAH, troubles des apprentissages, recommandations HAS ...) ou volonté de se former.
- Connaissances dans la clinique et les soins pour les patients pédopsychiatrique.
- Connaissances ou volonté de se former aux interventions ou guidances familiales spécifiques aux TND.

### 7.3. Autres

- Prise en charge en employeur de 75% de l'abonnement transport en commun
- Forfait mobilité durable
- Chèques-déjeuner à hauteur de 8€50/j
- CGOS
- Association sportive du Vinatier

↳ Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à :

**Dre Sandrine Sonié - Dr Frédéric Meunier (PCME)**

Mail : [sandrine.sonie@ch-le-vinatier.fr](mailto:sandrine.sonie@ch-le-vinatier.fr) ; [frederic.meunier@ch-le-vinatier.fr](mailto:frederic.meunier@ch-le-vinatier.fr)

↳ Les lettres de candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à :

Madame Julie GEDEON

Direction des Affaires Médiales

Centre Hospitalier Le Vinatier - 95, Boulevard Pinel - 69677 BRON CEDEX

Tél. : 04-81-92-57-09

Mail : [Julie.gedeon@ch-le-vinatier.fr](mailto:Julie.gedeon@ch-le-vinatier.fr)